SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

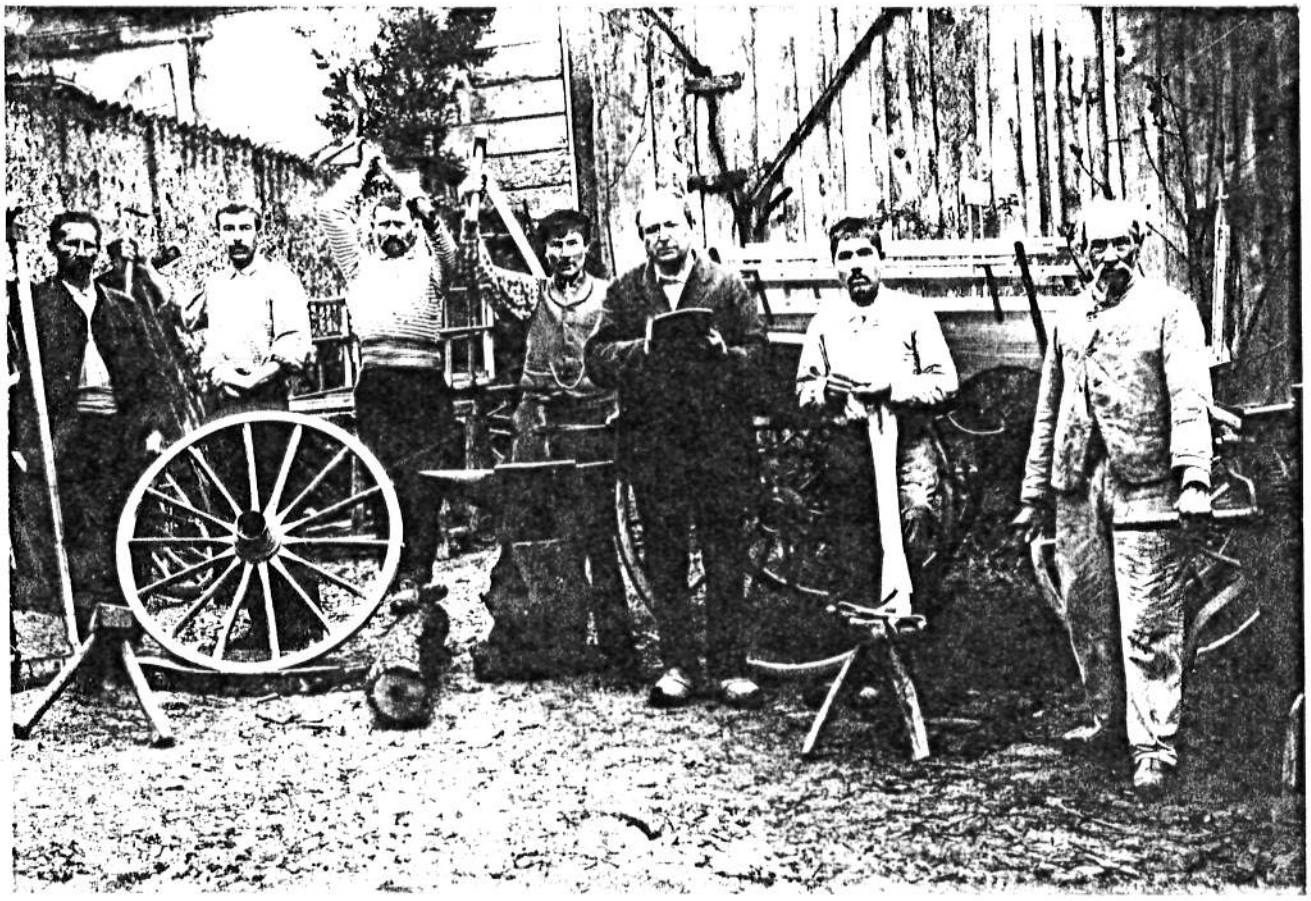

ATELIER DE FORGE et CHARRONNAGE

Ancienne Maison TROUBAT fondée en 1830

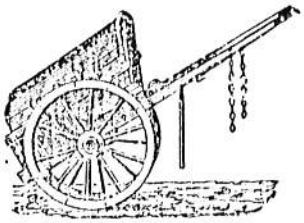

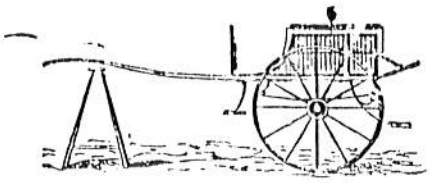

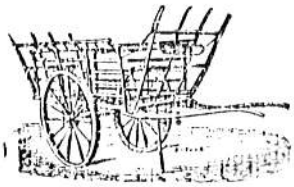

H. Clément - Claude

SAINT-SÉVERIN (Charente)

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution mensuelle
Président : Monsieur JUILLARD Jean
Rédacteur : Secrétariat de Mairie
Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445.

n° 65
Juin 89

ETAT-CIVIL

NAISSANCE : Néant

MARIAGE : Le 13 mai 1989, a été célébré le mariage de Monsieur RIEU Jules avec Madame BORDIER Fernande. A l'issue de la cérémonie, une collecte faite au profit du Centre communal d'Aide Sociale a rapporté la somme de 224 F. Merci aux généreux donateurs.
Tous nos voeux de bonheur aux époux.

DECES : Monsieur Jules VAN NES, domicilié depuis de nombreuses années "Chez Garraud", est décédé le 25 mai 1989 à ROTTERDAM (Hollande).
Nous présentons nos condoléances à son épouse et à ses enfants.

VIE COMMUNALE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 avril 1989.

Tous les conseillers Municipaux étaient présents. Mr DEPIX René est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne quelques informations au Conseil Municipal :

- le Conseil Municipal est en possession de la liste des réparations et des travaux d'entretien des chemins prévus pour 89. Les services de la Direction Départementale de l'Equipement sont intervenus le 20 avril afin de chiffrer ces travaux et d'établir le dossier de demande de subvention.
- communication de 2 devis en prévision de l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes (paillasses, étagères + cuve inox et robinetterie) pour un montant de 13 822.97 F. Ces prix sont donnés à titre indicatif, cette question sera revue lors du budget supplémentaire 89.
- l'entreprise LEMERCIER de PALLUAUD a effectué des travaux de consolidation du fossé à l'entrée du village des Patinetspour une somme de 3 303 F. T.T.C.
- Monsieur HAURY a été chargé d'agrandir la table du Conseil Municipal. Cette réfection a coûté 4 506.80 F. T.T.C.
- l'U.E.I.R. ayant consenti un rabais de 1 897 F. par rapport au devis initial, pour la pose de 2 candélabres, rue des Sources, Monsieur le Maire a donné son accord pour que les travaux soient effectués.

ORDRE du JOUR :

LOCATION de la SALLE des FETE :

La cuisine de la salle des fêtes étant terminée, elle sera désormais mise à la disposition des particuliers qui en feront la demande. En conséquence, le Conseil Municipal décide de revaloriser le prix de la location de la salle des fêtes et fixe ainsi la location à compter du 1er mai 89 :

Location de la salle des fête AVEC la cuisine :

- aux particuliers domiciliés sur la commune :

  500 F. pour 1 journée
  750 F. pour 2 jours

- aux associations communales : 250 F.
- aux particuliers extérieurs à la commune :

  800 F. pour 1 journée
  1 000 F. pour 2 jours

Location de la salle des fêtes SANS la cuisine :

- aux particuliers extérieurs à la commune : 300 F.
- aux associations communales : gratuit.

ACHAT TRACTEUR :

Une commission composée de Mrs SOULARD. VERGNAUD. GUIMARD F. BAGOUET. QUANTE J.L. BEAUDEAU. LEGER et présidée par Mr JUILLARD est chargée d'étudier les différentes offres et de choisir le matériel approprié aux besoins et aux finances communales.

LOGEMENT GAY :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il rencontre bientôt Mr BAUSSET, directeur de l'O.D.H.L.M. Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de proposer à Mr BAUSSET la cession gratuite de ce bâtiment à l'O.H.L.M. qui se chargerait de sa remise en état et encaisserait les loyers.

Le Conseil Municipal accepte que Mr le Maire entreprenne cette démarche. Les 4 devis établis pour la réfection de la toiture sont donc conservés dans l'attente de la réponse de l'O.H.L.M. Toutefois, afin de mettre le bâtiment hors d'eau, le Conseil Municipal charge Mr LACHAIZE de boucher les gouttières.

CHASSES d'EAU aux ECOLES :

Afin de pouvoir comparer les 3 devis en présence, le Conseil Municipal demande que Mr BOCQUIER établisse un nouveau devis avec réservoirs à poussoir ou bien à chaînette. Dès réception de ce devis, la commission des travaux sera appelée à choisir l'installateur.

FRANCOIS du MOULIN :

Vu le danger, les services de l'Equipement proposent la pose d'une bordure de trottoir (de type A2) sur une quarantaine de mètres au village de François du Moulin. En raison de l'importance du trafic et du rétrécissement de la chaussée dans ce village, il est également prévu d'agrandir le virage de 3 mètres au niveau du pont de François du Moulin afin de faire un refuge. Un devis sera établi par l'Equipement pour ces travaux. L'entreprise TERRACOL de ST ROMAIN sera ensuite consultée et les travaux effectués le plus rapidement possible.

Afin de créer un autre refuge pour les véhicules sur la route du Marchais, Mr SOULARD accepte que le terrain situé entre son étang et la route soit empierré.

VOLETS LOGEMENT EYDELY à la PAVANCELLE :

Messieurs DEPIX sont chargés du remplacement d'un volet roulant dans le logement communal occupé par Mr et Mme EYDELY, pour une somme de 3 200 F. T.T.C.

Le Conseil Municipal demande qu'il soit mis un bandeau à chaque volet pour protéger le mécanisme des intempéries.

TERRAIN de BOULES :

Les travaux du terrain de boules sont déjà bien avancés. Une première tranche de 30 000 F. votée lors du budget Primitif 89 sera réglée à l'entreprise GILLET de PILLAC.
Le paiement de la 2eme tranche fera l'objet d'une délibération au Budget Supplémentaire 89.

T.U.C. :

Le stage T.U.C. de Stéphane NADAUD est prolongé de 6 mois, c'est à dire jusqu'au 30.11.89.
Mademoiselle VENOT Lydia, domiciliée au Desmier Bas, qui avait posé sa candidature pour un stage T.U.C. en Mairie, est embauchée du 1er juin au 30 novembre 89.
Chacun d'eux recevra l'indemnité maximum prévue, soit 500 F.

BANCS et TABLES au CAMPING :

Il est prévu l'installation de 4 tables et 8 bancs au terrain de camping. 12 bancs seront commandés auprès de l'I.M.E. MONTMOREAU. La commission de la voirie sera chargée d'étudier les emplacements les mieux appropriés pour recevoir ces bancs.

REPRISE de l'ATELIER-RELAIS :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de location de l'atelier-relais dont il a été saisi par Monsieur VAN DUYN, chaudronnier , domicilié à SIORAC de RIBERAC.

Etant donné : - l'importance des commandes (et notamment celles passées par l'usine DALLE et LECOMTE)de Monsieur VAN DUYN,
- que le local qu'il occupe actuellement n'est pas adapté à ce surcroît de travail,
- qu'il envisage de porter le nombre de ses ouvriers de 3 à 10, dans un proche avenir,
- qu'il a l'intention de créer une société et d'acheter l'atelier-relais sous forme de crédit-bail,
- le sérieux de sa situation financière,
- qu'il a besoin de ce bâtiment à compter du 1er mai 1989,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de louer l'atelier-relais à Monsieur Johannes VAN DUYN, à partir du 1er mai 1989, pour un loyer mensuel de 3 550 F..

A l'issue de la réunion, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les différentes commissions formées lors de la réunion du 25 mars 1989.

Après délibération, les commissions sont désormais composées comme suit :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE: JUILLARD Jean. CHARBONNEAUD Raymond. VERGNAUD J.Claude MOREAU Jean-Clément. BUREAU Robert. DUFLOT Michel. MOULIN Paulette. MONTRIGNAC Pascale. MONTRIGNAC Jeanne -

VOIRIE : LEGER William. FAUVEL Pierre. SOULARD Marcel. QUANTE Jean. BEAUDEAU Gérard -

TRAVAUX : DEPIX René. GAY Hervé. CHARBONNEAUD Raymond. CHAGNAUD Alban -

FETES : BEAUVAIS Jean-Jacques. PLANTIVERT M.Edith. MOREAU Jean-Clément. GAY Hervé. PELLEGRIN André. PELLEGRIN Henri. QUANTE Jean. SOULARD Marcel -

ECOLE : VERGNAUD Jean-Claude. BEAUDEAU Gérard. MONTRIGNAC Pascale -

SPORTS : JUILLARD Jean. VARAILHON Jacques. GAY Max. LOUSTALOT Maurice. SOCHARD Jacky. MOULIN Martine. MONLOUVIER Raymond. BEAUDEAU Gérard -

COMMISSION des IMPOTS INDIRECTS :

Suite à la liste transmise aux services fiscaux, ceux-ci ont retenu les personnes suivantes pour siéger à la Commission des Impôts Directs.

- Commissaires titulaires	- Commissaires suppléants
CHARBONNEAUD Raymond	MERCADE Marie-Joëlle
DEPIX René	BRETONNET Jean-Noël
WAMBERGUE Claude	ROBERT Michel
MIGNON Josette	EN Jean-Louis
SOULARD Marcel	GEMON Jackie
BEAUVAIS Jean-Jacques	VALLET Michel

Délégués du SIVOS ST SEVERIN PILLAC :		JUILLARD Jean. BUREAU Robert -
"	SIVOM SUD-CHARENTE :	JUILLARD Jean. BUREAU Robert. MOREAU Jean-Clément VERGNAUD Jean-Claude. BEAUVAIS Jean-Jacques -
"	CTRE SECOURS CHALAIS :	JUILLARD Jean. BUREAU Robert. REBAUDO Pierre. VERGNAUD Jean-Claude. SIMONET Jean -
"	SYND. d'ELECTRIFICATION :	JUILLARD Jean. BUREAU Robert. BEAUDEAU Gérard -
"	S.A.E.P. FONT du GOUR :	JUILLARD Jean. BUREAU Robert -
"	SYND. VALLEE LIZONNE :	BUREAU Robert. RASPIENGEAS Bernard -
"	SYND. TRANSP. SCOL. RIBERAC :	DEPIX René. MOREAU Jean-Clément -
"	C.E.G. MONTMOREAU :	JUILLARD Jean. GAY Hervé -
"	REVISION LISTE ELECTORALE CHAMBRE d'AGRICULTURE :	SOULARD Marcel. MOULIN Paulette -
"	REVISION LISTE ELECTORALE CHAMBRE des METIERS :	JUILLARD Jean. DEPIX René. GAY Hervé. LEGER William
"	REVISION LISTE ELECTORALE POLITIQUE :	JUILLARD Jean. BUREAU Robert -

PRIME SPECIALE AUX BOVINS MALES :
Les imprimés nécessaires à la demande de PRIME SPECIALE aux BOVINS MALES, sont à la disposition des éleveurs concernés à la Mairie.

ELECTIONS des DELEGUES de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Les élections des délégués de la M.S.A. auront lieu le 25.10.1989.

Les listes électorales provisoires de toutes les personnes qui dépendent du régime agricole sont déposées à la Mairie où vous êtes invités à les consulter jusqu'au 10 JUIN, afin de corriger d'éventuels erreurs ou oublis.

INAUGURATION du CENTRE de SECOURS :

C'est le 27 mai à 11 heures 30, par une belle matinée ensoleillée que s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, l'inauguration du poste avancé des SAPEURS-POMPIERS de ST SEVERIN.

Une bonne partie de nos concitoyens avaient répondu présent à cette amicale réunion

Parmi les personnalités, on notait la présence de Monsieur TAUZIN, vice-président du Conseil Général, du Docteur LACAMOIRE, vice-président du Conseil Général et Maire de Chalais, des Maires des communes voisines, du Commandant DELANOY, inspecteur des Sapeurs-Pompiers de la Charente, du Capitaine MAYOUX, Commandant le Centre de Secours principal de Chalais et le poste avancé de ST SEVERIN, du Capitaine ANSONNAUD, président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chalais, des délégués et représentants des Centres de Secours de Ribérac et de Villebois nous avaient fait l'honneur d'assister à cette agréable cérémonie.

Après la poignée de main des personnalités au groupe des sapeurs-pompiers de ST SEVERIN, on passa à l'acte traditionnel , celui de couper le ruban. Ce fut ensuite la visite des locaux et du matériel.

Monsieur le Maire prononça un discours retraçant l'historique du poste avancé. Il félicita l'ancien Conseil Municipal et son Maire Monsieur BUREAU, pour avoir réalisé durant leur mandat ce très bel ensemble. De bien vives félicitations furent adressées au groupe de Sapeurs-Pompiers pour leur disponibilité et bénévolat. Messieurs LETARD Michel et MONTRIGNAC Gilbert, atteint par la limite d'âge ne furent pas oubliés et remerciés chaleureusement pour les 12 années passées au service de nos concitoyens.

A son tour, Monsieur TAUZIN enchaîna par un long discours relatant le fonctionnement financier du Centre de Secours Principal de Chalais et du poste avancé. Il termina en soulignant tout le mérite de ces hommes bénévoles qui assurent à longueur d'année un service difficile.

Un vin d'honneur offert par les Sapeurs-Pompiers et la Municipalité clôtura cette agréable manifestation.

PLANTATION de L'ARBRE de la LIBERTE

VIN D'HONNEUR et BUFFET CAMPAGNARD des ELUS MUNICIPAUX

Dimanche 28 Mai 1989 à 11 H. 30, rendez-vous était donné à tous nos concitoyens pour fêter le bicentenaire de la Révolution.

Une foule nombreuse s'était déplacée pour célébrer cet anniversaire qui se déroula au Poste Avancé des Sapeurs-Pompiers, endroit choisi pour la plantation de l'ARBRE de la LIBERTE.

Le Conseil Municipal au complet, les enfants des Ecoles sous la consuite de leur maître Monsieur LOUIS, et toutes les personnes présentes avaient fait cercle autour du trou,préalablement creusé, pour assister à la plantation d'un bel érable rouge. Des plus petits aux plus grands, chacun y alla de sa pelle de terre, voulant ainsi montrer cette joie collective de donner vie à cet arbre, symbole de liberté. Une gerbe aux couleurs tricolores, confectionnée par Madame LOUIS, épouse du directeur de l'école, était déposée au pied de l'arbre par les enfants des écoles.

Monsieur le Maire enchaîna par un discours retraçant l'historique de l'Arbre de la Liberté, il termina en lui souhaitant longue vie et qu'il apporte aux générations futures le témoignage de notre attachement à cette chose si importante : LA LIBERTE.

La fête n'étant pas terminée, le Conseil Municipal avait convié tous les concitoyens à se réunir à la Salle des Fêtes pour un vin d'honneur suivi d'un buffet campagnard.

Le Conseil Municipal remercia les électeurs de la confiance qu'ils leur ont accordée pour le mandat dont ils auront la charge pendant 6 ans.

Appréciée de tout le monde, cette réunion amicale se termina dans une bonne ambiance.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DE JUMELAGE

Compte rendu du Voyage en BELGIQUE.

Anxiété mêlée de joie, telle était l'ambiance lors du départ vers la BELGIQUE ce mercredi 3 Mai.
Après une nuit de "SEMI SOMMEIL" nos cagouillards posaient le pied sur le sol WALLON. Accueil chaleureux comme à l'accoutumée. Même la Tour Eiffel était là dans un habit de fête aux couleurs de chez nous.
Les visages un peu tendus des nouveaux se sont vite transformés à la vue de tant de chaleur et de joie manifeste.
Après les embrassades, chacun a rejoint son foyer pour un repos bien mérité (12h c'est tout de même long !)
La soirée du Vendredi fut très réussie. Ambiance au Top niveau. Même les plus récalcitrants ont pris part à la Fête !
Mais hélas tout à une fin, et l'heure du départ était déjà arrivée. Trop vite pour certain, qui étaient pris d'un mal de cheveux pour je ne sais quel blanc coca ou quelle bière !

En tant que Président et au nom du COmité de Jumelage, je tiens à féliciter Mr Hubert BALTHAZAR et son équipe qui une fois encore ne se sont pas ménagés pour nous accueillir. Et quel courage aussi après son opération subie quelques mois auparavant. Nous transmettons par le biais de ce bulletin toute notre amitié à nos Amis Belges et à l'Année prochaine en Charente.

FEU DE ST-JEAN

****

SAMEDI 24 JUIN

à 20 Heures

AU PUY D'ORIMON

CHAUDE AMBIANCE

POUR LE TRADITIONNEL FEU DE LA ST-JEAN

Ne préparez pas votre dîner, vous trouverez tout sur place pour des prix raisonnables.

CETTE ANNEE, POSSIBILITE DE DANSER !

A.D.M.R

Le traditionnel repas campagnard de l'A.D.M.R. aura lieu cette année à AUBETERRE

le 9 JUILLET 89

Vous y goûterez le menu habituel et vous y retrouverez les stands et diverses animations.

Les personnes désireuses d'y participer peuvent d'ores et déjà se faire inscrire à la MAIRIE.
Le prix du repas est inchangé, soit : ADULTES 80 F.
ENFANTS 40 F.

J.S.S.S. section FOOTBALL :

assemblée générale du foot

salle du stade - 11 juin

10 H. 30

SOCIETE de CHASSE :

Le Président de la Société de CHASSE informe les habitants de la Commune qu'un grand nombre de CHIENS ont été pris à divaguer.
Il invite les propriétaires à surveiller leurs animaux afin que le GARDE-CHASSE n'ait pas à intervenir.

L' ASSOCIATION des COMMERCANTS et ARTISANS organise

à partir du **10 JUILLET**

dans le cadre des **journées commerciales**

l' EXPOSITION ARTISANALE

et les **JEUX INTER-VILLAGES**

ECHOS - COMMUNIQUES

AVIS de l'AUTOMOBILE-CLUB :
Le Centre mobile de Sécurité Routière de l'AUTOMOBILE-CLUB procédera à la vérification des véhicules
le samedi 10 juin 89 sur la place du CHATEAU

MESSAGE de Madame DYER :
Madame DYER a quitté définitivement "la Fontaine du Roc" le 31 mai, pour retrouver ses enfants en Angleterre.
Avant de partir, elle a souhaité, par l'intermédiaire du Bulletin, transmettre ses remerciements à toutes les personnes qui l'ont aidées lors du décès de son mari, et dire au revoir à tous ses amis ST SEVERINOIS qu'elle n'a pas pu saluer individuellement.

TRANSFERT CABINET S.A.M.D.A. :
Madame QUANTE-PHELIPPEAU Danielle informe sa clientèle que le cabinet d'assurance SAMDA est désormais transféré à son domicile, grand'rue , l'entrée se trouve du côté PRESBYTERE

les 1.2.3 juillet

FETE LOCALE

SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI

TIRS - LOTERIES - MANEGES ENFANTINS - AUTOS SCOOTER (grandes et petites) - CONFISERIES - BUVETTES

le 1er juillet ■ grand bal disco gratuit

le 2 juillet ■

- **concours de pêche** (avec lâcher de truites)

  8 H. - CASSE CROUTE (copieux)

  9 H. 30 - DEBUT du CONCOURS
  (1er prix : 500 F. - 2ème prix : 300 F. - 3ème prix :200 F.)
  (1 lot pour tous - prix spécial femme et enfant)

- **défilé Chars Fleuris** et **voitures anciennes**

  accompagné des MAJORETTES et de la FANFARE d'AUBETERRE

- **bal gratuit**

le 3 juillet ■

course ■ 15 ème GRAND PRIX CYCLISTE - 1ère, 2ème, 3ème caté

doté de 5 000 F. de primes, et de coupes
organisé par l'A.J.C. MONTMOREAU

SUPER feu d'artifice

avec retraite aux flambeaux, majorettes et fanfare d'AUBETERRE

Sous toute réserves et dans un lieu encore indéterminé,

des ARCHIVES et DOCUMENTS sur l'EPOQUE de la REVOLUTION FRANCAISE

devraient être exposés pendant toute la DUREE de la FETE